

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA), OPÉRÉ PAR L'ADEME. UN OUTIL DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- 3 GRANDES ACTIONS** font l'objet d'Appels à projets réguliers à destination des entreprises.
- L'action **Démonstrateurs**
 - L'action **Transports et mobilité durable : accélérer le développement des écosystèmes d'innovation performants**
 - L'action **Concours d'innovation**

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME vise à stimuler les innovations jusqu'à leur mise sur le marché. **Il couvre différentes thématiques de la transition énergétique et écologique** et notamment celles suivantes :

- la production d'énergies renouvelables, les réseaux énergétiques optimisés ;
- les transports dans toutes leurs composantes avec le développement des éco-systèmes performants de mobilité ;
- l'efficacité énergétique dans le bâtiment et les îlots collectifs ;
- l'industrie et l'agriculture (et agro-agriculture) éco-efficientes ;
- les matériaux et la chimie biosourcés, les biocarburants avancés ;
- l'économie circulaire, les déchets ;
- l'eau et la biodiversité ;
- la santé et l'environnement.

Tous les appels à projets s'adressent aux entreprises organisées le plus souvent en consortium autour d'un projet.

L'appel à projets **Transports et mobilité durable** quant à lui concerne des projets fondés obligatoirement sur des recherches préalables et conduites par un laboratoire public ou un institut de recherche indépendant.

Enfin, le **Concours d'innovation** s'adresse exclusivement aux PME. Il est organisé en deux vagues annuelles portant sur les thématiques ci-dessus. D'autres thématiques sont portées par Bpifrance et FranceAgrimer.



Version française : Réf. 010224 - Version anglaise : Réf. 010592

**BILAN 2010-2017 :
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)**
<http://www.ademe.fr/bilan-2010-2017-programme-dinvestissements-davenir-pia>

POUR ALLER PLUS LOIN

- Voir tous les appels à projets et déposez un dossier sur la plateforme dédiée.
<http://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets>
- Retrouvez les principales questions qui se posent au moment de déposer un dossier.
www.ademe.fr/IA_faq
- Voir les fiches de projets lauréats du PIA ADEME.
<http://www.ademe.fr/recherche-innovation>
- Téléchargez les documents de promotion des appels à projets (flyers réf. 010403 à 010414) ainsi que le présent document (réf. 010413).
www.ademe.fr/mediatheque

@ADEME #PIA
ADEME
www.ademe.fr



Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA), créé par l'État en 2010 et mis en œuvre par le Secrétariat général pour l'investissement, a pour objectif d'augmenter la croissance potentielle de la France. L'ADEME en est l'opérateur pour les innovations destinées à accélérer la transition énergétique et environnementale. Environ 4 milliards d'euros de crédits lui sont dédiés sur la période 2010-2020 pour financer des projets innovants et développer les filières industrielles de demain.

Entre 2010 et 2017 (PIA 1 et PIA 2), 745 projets dont 322 portés par des PME, ont été soutenus à hauteur de 2,5 milliards d'euros. Le PIA 3 opéré par l'ADEME dès 2017 représente 1 milliard d'euros dont 600 millions d'aides d'État et 400 millions de fonds propres.

Les interventions de l'ADEME se situent en aval de la R&D, en soutien des projets innovants portés par les entreprises dans les secteurs suivants : énergies renouvelables, efficacité énergétique et vecteurs énergétiques, stockage de l'énergie, réseaux électriques intelligents, bâtiment, industrie et agriculture éco-efficientes, chimie verte, économie circulaire (traitement des déchets et de l'eau), biodiversité, transports et mobilité durables (routiers, ferroviaires, fluviaux et maritimes).

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



Ref. 010413 | PDF en ligne sur www.ademe.fr/mediatheque | Novembre 2018 | Création : arpage - Réalisation : Arc en ciel - Crédits photos : ADEME - Smart Module Concept - A. BOUISOU (Terra) - L. MIGNAUX - G. LANDRY - S. LEITENBERGER - SHUTTERSTOCK - FOFOLA - ISTOCK
Impression : www.ademe.fr sur papier recyclé. Couverture Bilan PIA © Oceagen, technologie Bioagen © Jékol-Critical, la navette électrique 100% autonome de Transdev et Lohr © Transdev - Christian WEISS, ADEME - FOFOLA



**ENTREPRISES,
FAITES FINANCER
VOS PROJETS INNOVANTS**



**APPELS À PROJETS
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR**



LES APPELS À PROJETS (AAP) DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) —

DÉMONSTRATEURS



Ref. 010406

RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES OPTIMISÉS

DATES de clôture
15 JANVIER 2019
16 OCTOBRE 2019



Ref. 010407

AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ÉCO-EFFICIENTES

DATES de clôture
13 FÉVRIER 2019
16 SEPTEMBRE 2019



Ref. 010410

INDUSTRIE ÉCO-EFFICIENTE

DATES de clôture
13 FÉVRIER 2019
16 SEPTEMBRE 2019



Ref. 010405

BÂTIMENTS ET ÎLOTS À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

DÉPÔT OUVERT JUSQU'AU
17 JUIN 2019



Ref. 010411

MATÉRIAUX ET CHIMIE BIOSOURCÉS, BIOCARBURANTS AVANCÉS

DATES de clôture
18 MARS 2019
16 SEPTEMBRE 2019



Ref. 010412

MOBILISATION DE LA BIOMASSE ET PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES

DATES de clôture
14 MAI 2019
14 NOVEMBRE 2019



Ref. 010409

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISATION DES DÉCHETS

DÉPÔT OUVERT JUSQU'AU
17 JUIN 2019



Ref. 010409

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DATE de clôture
19 SEPTEMBRE 2019

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE



Ref. 010404

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION PERFORMANTS

Plusieurs appels à projets sont publiés chaque année dans la thématique des Transports et de la mobilité durable.

CONCOURS D'INNOVATION (PME)



DEUX VAGUES ANNUELLES D'UNE DURÉE DE 3 MOIS CHACUNE SONT ORGANISÉES DANS LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DU PIA OPÉRÉ PAR L'ADEME.

D'autres thématiques sont portées par Bpifrance et FranceAgrimer.

Ref. 010403 (vagues impaires)
Ref. 010414 (vagues paires)

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU CŒUR DES MISSIONS DE L'ADEME

De l'accompagnement de thèses jusqu'à l'export d'innovations françaises à l'international, l'ADEME soutient la recherche, le développement et l'innovation pour encourager le développement de solutions / services et technologies en faveur de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique.

Les projets de recherche soutenus par l'ADEME permettent de construire des réponses aux attentes sociétales, d'apporter un appui aux pouvoirs publics pour bâtir des politiques de développement durable ou de faire émerger une offre nationale de technologies et de services innovants répondant aux enjeux de demain.

L'ADEME programme, anime la RDI et diffuse les résultats des projets qu'elle soutient. Elle s'appuie ainsi sur une palette d'actions pour favoriser la transposition des résultats de R&D en valeur ajoutée pour la société.



Avec le Club ADEME International, l'agence aide les PME françaises à exporter leurs innovations.

FAIRE SA THÈSE AVEC L'ADEME

Programme thèses

- Allocation doctorale
- Doctorants (contrat de 3 ans)
- Concept, faisabilité
- TRL* 3 à 4

DÉVELOPPER SON PROJET DE R&D

Programme recherche et développement

- Subventions et aides remboursables
- Organismes de recherche, entreprises, associations et collectivités
- Développement, mise en œuvre expérimentale, recherche action, recherche pré-normative

→ TRL 4 à 7

FINANCER SON PROJET D'INNOVATION

Programme d'investissements d'avenir

- Aides remboursables et subventions, prise de participation
- Entreprises
- Démonstration, expérimentation échelle I, première industrielle

→ TRL 6 à 9+

*TRL : Technology readiness level



RECHERCHER UN APPEL À PROJETS ET DÉPOSER UN DOSSIER DANS LA PLATEFORME DÉDIÉE

▶ <https://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets>



LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

